

Le Comité Gersois pour le Développement et la Défense de l'Hôpital Public



Le Comité Gersois pour le Développement et la Défense de l'Hôpital Public

COMMUNIQUE

LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ EN DÉBAT ?

Avec ce document de plus de 500 pages l'ARS a défini les axes et priorités de l'organisation de notre système de santé régional pour les 5 ans à venir et les dix ans pour les grandes orientations.

Cette somme indigeste et technocratique est soumise à l'avis des élus et des membres des différentes structures et commissions départementales ayant un rapport avec les questions de santé. Au nom de la démocratie sanitaire cela doit permettre l'expression des spécificités territoriales.

Mais les dés sont pipés, en effet dans le document d'aide à la lecture il est écrit : « le projet est soutenable y compris financièrement », cela signifie d'entrée de jeu qu'il n'est question que de l'organisation dans le cadre des moyens existants. Il n'y aura pas un euro de plus !

D'autant que nous apprenons que dans une circulaire officielle la ministre Agnès Buzyn, évoque "960 millions d'euros d'économies" en 2018 pour l'hôpital... Tout ça pour ça !

Le PRS soumis à l'approbation est incohérent :

En effet il pointe les grandes disparités sociales, sanitaires et géographiques entre les départements de la Région Occitanie mais il préconise l'application de ratios nationaux ! Il nie ainsi les disparités qu'il met lui-même en lumière !

Quatre sujets essentiels de la politique de santé sont absents ou maltraités dans ce projet :

- **Pesticides et Parkinson**
- **L'hospitalisation ambulatoire**
- **Les urgences**
- **L'hôpital de proximité**

Voilà ce que doit intégrer un Projet Régional de Santé innovant et efficace parce qu'adapté à la population et à ses conditions de vie !

Nous regrettons que la contribution du Conseil Territorial de Santé du Gers soit totalement muette sur ces questions spécifiquement gersois.

Voilà pourquoi nous pensons que ce texte ne peut être approuvé en l'état !

Nous réclamons la création d'un observatoire de la santé seul outil indispensable, capable de faire correspondre les moyens nécessaires pour faire face à la situation réelle sanitaire et sociale !

Nous demandons la tenue de véritables États Généraux de la santé pour définir avec l'ensemble des acteurs l'organisation et les moyens dont la population a besoin pour un service public de santé efficace et juste.